

Date de la convocation : 31 janvier 2025

Le 6 février 2025, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle René-Char de l'espace Léonard de Vinci, rue Auguste-Renoir en séance publique, à 19h00 sous la Présidence de Monsieur Miloud GOUAL, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 35

PRÉSENTS : 29 au point 1 puis 31

VOTANTS : 32 votants au point 1 puis 34

Étaient présents :

Miloud GOUAL, Jacqueline HUCHIN, Jean-Claude BENHAÏM, Adelaïde HAMITI, Thibault PETIT, Monique LAMOUREUX, Casimir PIERROT, Dalila KHORBI, Mohamed BOUROUIS (absent au point n°1), Annie TOUSSAINT, Hafid IABASSEN, Tina RAMAH, Diénabou KOUYATE, Christine DENIS, Stéphane LARTIGUE, Housman BATHILY, Jimmy JOUHANET, Landry PERQUIS, Uriell MARQUEZ, Bastien REDDING, Manuela MELO, Atika LHOUM, Mustafa HECIMOVIC, Régis PEDANOU, Ruffin KAPELA, Brigitte CERVETTI, Sébastien CÉLERIN, Toufik LAADJAL (absent au point n°1), Maria GUIDEDEC,

Excusés ayant donné pouvoir :

Isabelle MOSER donne procuration à Bastien REDDING, Nassira BENOUARI donne procuration à Jacqueline HUCHIN, Marie-Claire LETY donne procuration à Casimir PIERROT, Cyril JOLY donne procuration à Adelaïde HAMITI, Laurent LE LEUXHE donne procuration à Miloud GOUAL

Absente :

Jeanne DOCTEUR

Secrétaire :

Jean-Claude BENHAÏM

La présente liste des délibérations et les extraits de délibérations sont disponibles sur le site internet de la Commune (rubrique le Conseil Municipal)

- Délibération n°DEL25_001 :Appel à projets du Contrat de Ville - dossiers de demandes de subventions 2025 auprès de l'État
Approuvée à l'unanimité des présents
- Délibération n°DEL25_002 :Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2025 (ROB)
Le Conseil Municipal prend acte
- Délibération n°DEL25_003 :Mise à jour du taux de rémunération des pigistes
Approuvée à l'unanimité des présents
- Délibération n°DEL25_004 :Création et suppression de postes
Approuvée à l'unanimité des présents
- Délibération n°DEL25_005 :Protocole d'accord transactionnel entre la Commune de Montigny-lès-Cormeilles, BPCE Assurance IARD et PACIFICA dans le cadre de l'affaire de l'incendie de l'école Paul-Bert
Approuvée à l'unanimité des présents
- Délibération n°DEL25_006 :Dissolution de la Caisse des Ecoles
Approuvée à l'unanimité des présents
- Délibération n°DEL25_007 :Avenant à la convention bilatérale dans le cadre de l'expérimentation "Territoires Numériques Éducatifs"
Approuvée à l'unanimité des présents

- Délibération n°DEL25_008 : Mise en place des projets "Notre école, faisons-la ensemble" - Signature des conventions de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique
Approuvée à l'unanimité des présents
- Délibération n°DEL25_009 : Convention pour la mise en place du programme « Lire et Faire Lire » à Montigny-lès-Cormeilles
Approuvée à l'unanimité des présents
- Délibération n°DEL25_010 : Convention de mise à disposition à titre gratuit de locaux à l'IME Le Clos du Parisis de Montigny-lès-Cormeilles
Approuvée à l'unanimité des présents
- Délibération n°DEL25_011 : Approbation d'une convention relative au subventionnement de sorties scolaires avec nuitées
Approuvée à l'unanimité des présents
- Délibération n°DEL25_012 : Rétrocession des parcelles cadastrales AO432 et AO478 (allée Simone Weil, entre la rue du Général-De-Gaulle et la rue Django Reinhardt)
Approuvée à l'unanimité des présents
- Délibération n°DEL25_013 : Acquisition de la parcelle cadastrée AH n°315 constituant une voie de passage pour riverain
Approuvée à l'unanimité des présents
- Délibération n°DEL25_014 : Autorisation donnée à Monsieur le maire de déposer toute demande relative à un Établissement Recevant du Public (ERP) pour l'ouverture du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (musée)
Approuvée à l'unanimité des présents
- Délibération n°DEL25_015 : Convention de partenariat avec le Conseil Départemental du Val d'Oise pour le projet "En scène !"
Approuvée à l'unanimité des présents
- Délibération n°DEL25_016 : Convention avec l'IME Le Clos du Parisis pour l'inscription des élèves à l'Ecole Municipale de Musique, de Théâtre et Danse de Montigny-lès-Cormeilles
Approuvée à l'unanimité des présents
- Délibération n°DEL25_017 : Convention de partenariat avec l'Association Les Pincées Musicales pour le projet "France-Brésil 2025 à Montigny"
Approuvée à l'unanimité des présents
- Délibération n°DEL25_018 : Soutien au département de Mayotte suite au cyclone Chido - subventions exceptionnelles
Approuvée à l'unanimité des présents
- Délibération n°DEL25_019 : Approbation de la convention SPOT avec Greenflex et Accenta - Valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)
Approuvée à l'unanimité des présents

Il est possible de consulter le registre des délibérations au service des affaires générales et transversales.

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé à l'encontre des délibérations pendant un délai de deux mois à partir de la date la plus tardive parmi :

- la date de réception en sous-préfecture d'Argenteuil
- la date de sa publication sur le site internet de la Commune
- ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé auprès de Monsieur le maire, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux de deux mois qui commencera à courir à nouveau soit à compter de la notification de la réponse de Monsieur le maire, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse dans ce délai.